

Numéro INAMI 710/707/12/000

? FAQ facturation: [www.chuliege.be](http://www.chuliege.be)

Téléphone : 04/323.23.49 (9h-12h et 13h30-15h30)

Email:

Vous avez une question sur le contenu de votre facture ?

[df.reclamations@chuliege.be](mailto:df.reclamations@chuliege.be)

Vous souhaitez solliciter un plan de paiement ou un report d'échéance ?

[df.contentieux@chuliege.be](mailto:df.contentieux@chuliege.be)

Patient ELMAJD Mustapha

Date de naissance 15-06-1981

N° Patient **4868798T**



Cb-W3-L1

Exp: Domaine du Sart-Tilman B35, 4000 Liège

ELMAJD Mustapha  
 RUE DE DAVE(JB) 116  
 5100 JAMBES (NAMUR)

E8624-P110-D-000042

N° Facture **2307175019**  
 Date de facture 30/09/2023  
 N° de Dossier 023076521Q

N° NISS 81061518739

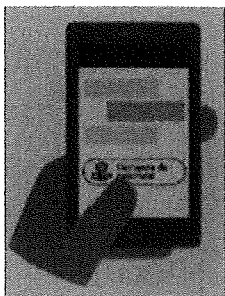
Mutualité 319000 110/110

Période de facturation 17/04/2023 au 13/06/2023

### DETAIL NOTE DE SOINS

1. Honoraires des prestataires de soins (médecins ou autres dispensateurs)	Statut méd. (1)	Date	Code (9)	Nombre	A charge de la mutual.	A charge du patient (3)	Supplément (4)
<b>Honoraires remboursables</b>							
<b>Honoraires partiellement à charge de la mutualité</b>							
MARTIN, FRANCOIS							
Consultation chirurgie plastique	C	17/04/23	105534	1		23,83	
Consultation chirurgie plastique	C	24/04/23	105534	1		23,83	
Consultation chirurgie plastique	C	02/05/23	105534	1		23,83	
Consultation chirurgie plastique	C	11/05/23	105534	1		23,83	
Consultation chirurgie plastique	C	13/06/23	105534	1		23,83	
Pansement dermato comp pour lesion etend	C	17/04/23	145272	1	2,11	0,70	
Pansement dermato comp pour lesion etend	C	24/04/23	145272	1	2,11	0,70	
Pansement dermato comp pour lesion etend	C	02/05/23	145272	1	2,11	0,70	
Pansement dermato comp pour lesion etend	C	11/05/23	145272	1	2,11	0,70	
Pansement dermato comp pour lesion etend	C	13/06/23	145272	1	2,11	0,70	
<b>Sous-total 1. Honoraires des prestataires de soins (médecins ou autres dispensateurs)</b>					<b>10,55</b>	<b>122,65</b>	

TOTAUX	A charge de la mutual.	A charge du patient (3)	Supplément (4)
<b>TOTAL</b>	<b>10,55</b>	<b>122,65</b>	



## Payez facilement !

Scannez ce code via l'application bancaire de votre smartphone et payez facilement et en toute sécurité.



Un bulletin de virement traditionnel reste disponible au verso de cette page →

E8624-P082921-P110-0000-11/31/D1





# Centre Hospitalier Universitaire de Liège

Domaine Universitaire du Sart Tilman - B35 - 4000 LIEGE 1 - [www.chuliege.be](http://www.chuliege.be)

Patient ELMAJD Mustapha

Facture 2307175019

Restant à payer	122,65
À verser sur le compte de l'hôpital : BE56096009755288	122,65

**A payer avant le 30/10/2023**

**IBAN BE56 0960 0975 5288 - BIC : GKCCBEBB**

**122,65 EUR**

**Communication structurée : +++230/7175/01946+++**

- (1) Conventionné (C) : le dispensateur est lié aux tarifs fixés dans une convention.  
Partiellement conventionné (PC) : le dispensateur est certains jours, lié aux tarifs fixés dans la convention. Le dispensateur ou l'hôpital peuvent vous donner plus d'informations à ce sujet.  
Non conventionné (NC) : le dispensateur n'est pas lié aux tarifs fixés dans une convention.
- (3) La rubrique 'A charge du patient' comprend les montants personnels prévus légalement, des montants pour des produits non-remboursables (rubrique pharmacie), des montants pour des prestations pour lesquelles l'assurance maladie n'intervient pas (rubrique honoraires) et des « Autres montants » (rubriques « Frais divers » et « Autres fournitures ») et montants entièrement à charge du patient pour laquelle une TVA est due (montants sans TVA).
- (4) Supplément: est facturé en plus du montant officiel des honoraires. Ces montants peuvent être facturés par des médecins non-conventionnés ou partiellement conventionnés et sont entièrement à charge du patient.
- (9) Vous pouvez retrouver la description complète de la prestation et ses tarifs de remboursement en introduisant le code de celle-ci dans la banque de données 'Nomensoft' disponible sur le site web de l'INAMI : <http://www.inami.fgov.be>.